

COMITE DE BASKETBALL  
DU MAINE ET LOIRE

Bulletin n° 13  
juin 2020



Philippe NICOLAS  
Président

Chers amis,

Le Retour au Jeu est bien démarré et de nombreux clubs s'activent grâce aux fiches techniques et protocoles élaborés par la Commission Technique, et mis à jour encore hier.

Nous sommes tous impatients de pouvoir revenir à une forme plus classique de jeu et notamment avec de l'opposition : soyons raisonnables et sachons attendre et respecter les consignes du ministère et de la FFBB. Dans tous les cas, le Comité sera prêt et à votre disposition pour vous aider !

Aujourd'hui était prévue initialement l'Assemblée Générale du Comité. Vous avez décidé à la quasi-unanimité de la reporter au vendredi 4 septembre. Elle aura bien lieu à Ste Gemmes sur Loire, et nous en profiterons pour coupler avec les Portes Ouvertes du Comité.

Les convocations à cette Assemblée Générale vous sont envoyées ce jour.

Enfin, comme évoqué précédemment, plusieurs sujets sont en cours d'évolution, et nécessitent plus d'explications.

C'est pourquoi nous vous invitons à **2 visio-conférences** :

- **Le lundi 29 juin à 19 h 00** :

- o Situation sanitaire et perspectives : reprise, calendrier...
- o Point Retour au Jeu
- o Principales Modifications règlementaires pour la prochaine saison
- o Evolutions MiniBasket

- **Le mercredi 8 juillet à 19 h 00** :

- o La Réforme des Brevets Fédéraux d'entraîneurs
- o L'évolution de la formation des arbitres

Comme pour les précédentes réunions en visio, une Foire Aux Questions sera mise en place AVANT la réunion. Vous pourrez la compléter lors de votre inscription.

Les codes et procédures Zoom vous seront communiqués très prochainement.

A très bientôt !



Thomas BOUSSEAU  
Secrétaire Général

Bonjour à tous,

Vous allez trouver ci-dessous les informations principales en lien avec l'actualité et les projets en cours.

**\*AFFILIATION ET FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

Pour information, pour affilier votre association sportive pour la saison 2020-2021, vous devez procéder à la réaffiliation FFBB via FBI V2 accès club.

Dans un second temps, de manière à collecter les informations de votre club pour notre Comité, nous vous remercions de vous connecter à la [plateforme des renseignements](#).

Pour remplir les informations relatives aux Président-e-s, Secrétaires et Trésorier-ières, vous pouvez renseigner les dirigeants qualifiés et qui occupent ces fonctions, à cette date. Leur qualification de la saison 2019-2020 sera valide pour la période estivale.

Le fait de remplir ces informations sur la plateforme vous donnera ensuite accès aux engagements de la saison 2020-2021 pour les équipes départementales.

Vos Assemblées Générales se déroulant plus tard, nous vous invitons à nous faire parvenir les noms - prénoms et numéros de licences des personnes qualifiées qui reprendront les fonctions de Président-e-s, Secrétaires et Trésorier-ières de votre groupement sportif, à l'adresse mail suivante : [secretariat@maineetloirebasketball.org](mailto:secretariat@maineetloirebasketball.org)

Dès lors que nous aurons reçu ces informations de modification, notre équipe procèdera à la modification sur la FBI V2 et sur la plateforme des renseignements.

### **\*CONVOCATION AG COMITE ET APPEL A CANDIDATURE POUR LE COMITE DIRECTEUR DU COMITE**

Le vendredi 19 juin 2020, les [convocations](#) ont été adressées pour l'Assemblée Générale du Comité du 4 septembre 2020 qui se déroulera à Ste Gemmes sur Loire.

Dans le contexte sanitaire actuel, votre groupement sportif pourra être représenté par 2 voire 3 personnes maximum.

L'envoi des convocations marque aussi l'ouverture des [candidatures au Comité Directeur du Comité](#)

Nos équipes restent à votre entière disposition au besoin.

Voici la version mise à jour **des cahiers pédagogiques et des protocoles sanitaires (jusqu'au 22/06)**, dès les prochaines directives du Ministère nous l'actualiserons.

Vous souhaitant une bonne lecture et une bonne reprise, nous restons à votre disposition pour échanger sur ce programme du RETOUR AU JEU



Delphine PASTEAU  
Direction



**Fonds de financement CD49 :** [Lien vers la page du site](#)

- [Le programme de retour au jeu](#) et les [Les aspects financiers du retour au jeu](#)
- [Formulaire de demande de remboursement d'achat](#)
- [Formulaire de demande d'accompagnement pour les actions de retour au jeu](#)

**FFBB :** [Appel à projets « Retour au Jeu - SAISIE DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT](#)





Julien SALMON

Pt commission des licences

#### \* Vérification des pré-inscriptions

Avant de valider les pré-inscriptions, vous devez effectuer les contrôles nécessaires, comme par exemple (liste non exhaustive) :

- Photo bien cadrée (que la tête, pas le torse ni le reste du corps)
- La présence du certificat médical et du bon report de la date de celui-ci (pour rappel : FBI contrôle la présence d'un document mais pas son contenu)  
Rappel : les certificats médicaux doivent être datés à partir du 28 mai 2020 pour être valables.
- Idem pour le surclassement
- Tous les autres justificatifs joints
- ...

**Vous êtes responsables de ces vérifications d'informations** avant la validation de la licence.

#### \* Imprimés

Tous les imprimés sont maintenant disponibles gratuitement sur la page de la Fédération (<http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/imprimes>).

Il reste quelques exemplaires d'imprimés pour les mutations (non éligibles à la e-licence) et les extensions T (ex-licences T) au Comité. N'hésitez pas à nous les demander (pas d'envoi).

#### \* Plateforme de formation sporteef.com

La plateforme n'est plus accessible avec le navigateur Google Chrome. Vous devez Mozilla Firefox, Microsoft IE ou Edge, Opera ou Safari.

Une nouvelle session (n°4) de formation vient de s'ouvrir sur le sujet « Processus de validation (création, renouvellement, mutation) ».

Les vidéos seront bientôt disponibles sur la chaîne Youtube « FFBB Formation ».

#### \* Mutation

La période de mutation normale s'étend du 1<sup>er</sup> juin **au 15 juillet 2020**.

Une fois que le-la licencié-e aura reçu le courriel contenant le lien hypertexte, il-elle débute par « démissionner » de son ancien club. L'action du clic sur « Je valide » est très importante :

- Cela définit la date de la démission ;
- Un courriel et une alerte FBI V2 sont alors envoyés au club quitté.

**Dans le cas où la personne souhaitant muter n'est pas en possession de son certificat médical** (et ne pourra pas l'avoir avant le 15 juillet), **il-elle doit effectuer cette étape de démission**. Il-elle pourra revenir ensuite, via le même lien hypertexte, (même après le 15 juillet) pour finir de remplir sa pré-inscription.

#### \* Surclassements

Le tableau des surclassements (simples) sera très prochainement mis à disposition par la Fédération. Nous vous le transmettrons dès réception.

Il en est de même pour les certificats d'aptitude au surclassement exceptionnel.

#### \* Arbitre club

Les personnes référencées « Arbitre Club » doivent fournir un nouveau certificat médical.



Bénédicte ALLARD  
Pte commission sportive

Le **Tournoi Qualificatif jeunes Région** aura lieu le 29 et 30 août 2020. Les lieux et les horaires sont à définir. Nous vous informerons au plus vite.

La Fédération Française de Basketball a initié une Réforme de la Formation Initiale des Techniciens. Celle-ci s'inscrit dans une volonté de simplification et d'adaptation de la manière d'enseigner tout en adaptant les contenus au public.

Cette réforme sera effective dès la saison 2020-2021 par la **mise en place des Brevets Fédéraux (BF) qui remplaceront les formations ANIMATEURS / INITIATEURS.**

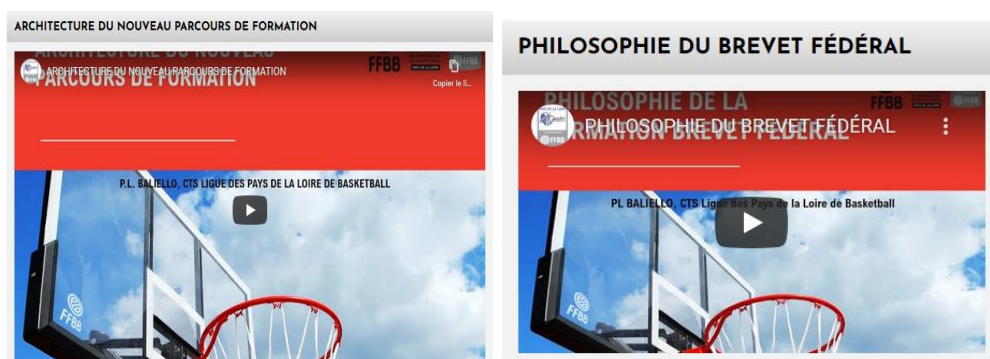
PRINCIPALES NOUVEAUTÉS :

- Formations en lien avec le public encadré (BF ENFANTS, BF JEUNES, BF ADULTES)
- Des dispositifs de formation variés (3 Présentiels, Défis terrain, Formation à distance)
- Des journées ou demi-journées de formation espacées.

**3 vidéos explicatives :**



Noël LEFRERE  
Pt commission technique



**LE BREVET FÉDÉRAL EN RÉSUMÉ**



**Concernant la mise en œuvre de ces BF sur notre territoire (inscriptions, tarification, dates et lieux) une visioconférence via ZOOM vous sera proposée mercredi 8 juillet à 19h00.**

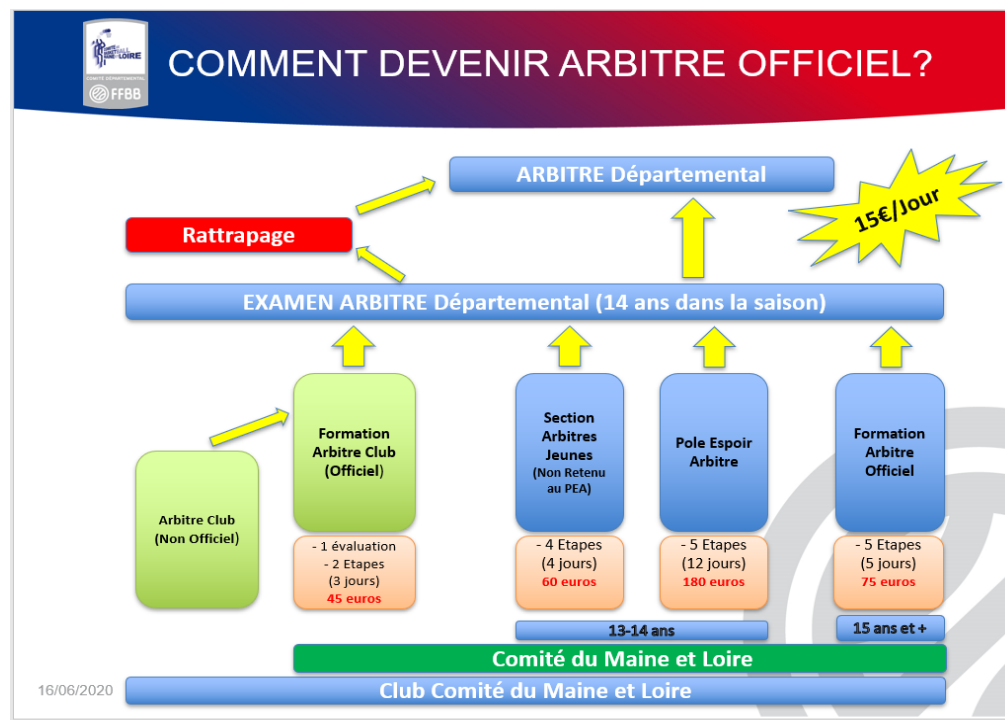
## [Dossier médical arbitre officiel](#) - [Note pour la procédure à suivre](#)

La CDO a créé les [14 engagements de l'arbitre](#), l'imprimé est à retourner signer au Comité avant le 15 juin 2020.

Suite à la réforme de la formation des entraîneurs (Animateur-Initiateur) initiée par la FFBB, la CDO a été dans l'obligation de réformer ses formations. Vous trouverez ci-dessous l'architecture des formations pour 20/21. Pour toutes informations vous pouvez contacter David GIRANDIERE CTF Responsable de la formation des cadres au 06 27 48 66 25 - [david.girandiere@basketball49.fr](mailto:david.girandiere@basketball49.fr)



Bruno CHARBONNIER  
Pt CDO



**Concernant la mise en œuvre de ces nouvelles formules sur notre territoire (inscriptions, tarifications, dates et lieux) une visioconférence via ZOOM vous sera proposée mercredi 8 juillet à 19h00.**



François HUARD  
Pt commission  
communication et formation  
du dirigeant

En cette intersaison marquée par le retour au jeu et à la mise en place de la saison 2020/2021, la plateforme E-Learning FFBB est toujours ouverte, gratuite et sans limite.

Vous trouverez le lien vers cette plateforme de l'Institut National de Formation afin d'accéder aux différents modules proposés par la FFBB : <https://ffbb.sporteef.com/>.

Tous les licenciés peuvent se former gratuitement aux fonctions d'arbitre club, OTM club, de technicien, de dirigeant, à l'E-Marque (qui sera obligatoire dès les U13 à la reprise), à la Bureautique (Excel, Word...), aux nouvelles licences...

A bientôt dans les salles





Christian JURET  
Président 3x3  
Vivre ensemble

### Label BASKETONIK :

- 1) Pourrons lancer l'activité **Basketonik** cette saison les personnes diplômées de la façon suivante : CQP, BP, BE + Diplôme des métiers de la forme option cours collectifs. Ces personnes se verront valider leur diplôme de « coach tonik » dans l'année via une formation de 1 jour et demi et d'un dossier de labélisation à déposer à la FFBB.
- 2) Des formations vont être remises en place par la FFBB dès que les conditions sanitaires le permettront, avec une priorité d'inscription pour ceux déjà inscrits en mai/juin.
- 3) Attention pour obtenir le label, le club doit avoir pris le pack « Basketonik ».
- 4) Les licences « Vivre Ensemble » seront créées et disponibles uniquement pour les clubs qui sont labélisés « Basket Santé », « Basketonik », « Basket inclusif »
- 5) La communication est lancée officiellement sur le site FFBB, voici le lien :

<http://www.ffbb.com/ffbb/basketonik/presentation>



Bernard LEBOT  
Pt commission médicale

[Liste des médecins agréés](#)

Dans le cadre du RETOUR AU JEU, possibilité de remboursement d'achats réalisés notamment chez nos partenaires entre le 1/04/2020 et le 31/03/2021  
Dépôt des demandes sur le site :

<https://www.maineetloirebasketball.org/comite/article/retour-au-jeu-233>



**BASKET CONNECTION**  
VOTRE SPECIALISTE BASKETBALL DEPUIS 1994

Nouveau : Ouverture du site pour les clubs afin de commander du matériel et équipements : [Site](#)



[De nouveaux outils de formations à votre disposition - Digital learning](#)

[Numéro 2 de notre Tribune Respectable](#)

Informations sur les engagements en Championnats de France 2020-2021 [Note – Notice explicative FBI](#)

Coupe Territoriale qualificative à la Coupe de France Jeunes 2020-2021 [Note - annexe](#)



Afin de renforcer les passerelles entre le mouvement associatif sportif et le public scolaire, le CNOSF et les fédérations nationales ont décidé de déployer le dispositif de la « Carte passerelle sport-scolaire, sport en club ».

L'objectif de ce dispositif est de **favoriser la découverte du sport** chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Pendant 7 semaines, **entre le 1er septembre et le 17 octobre 2020**, les enfants auront la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum, dans le but de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue.

#### Quels intérêts pour un club d'adhérer au dispositif ?

À travers ce dispositif, les clubs pourront bénéficier d'une communication renforcée en direction de la jeunesse, mais également de leur famille ainsi que du corps enseignant sur leur offre sportive.

Participer à cette opération, c'est permettre au club d'accueillir de nouveaux licenciés dans un cadre réglementé et favorisant l'apprentissage d'un sport et des valeurs qu'il transmet.

Prise en charge par le CNOSF du volet assurantiel du dispositif par la souscription d'un contrat d'assurances groupe individuelle accident pour tous les enfants de CM1 et CM2 licenciés à l'UGSEL ou l'USEP.

#### Je suis un club volontaire, comment participer à l'opération ?

Les clubs qui souhaitent participer au dispositif de la Carte passerelle doivent : [S'inscrire au dispositif « Carte passerelle »](#). L'ensemble des clubs inscrits dans le dispositif seront référencés sur la plateforme en ligne « Mon club près de chez moi » et pourront gérer leurs pages afin de faire apparaître leurs informations logistiques : contacts, horaires des entraînements, lieux de pratique, etc.

Pour toute question relative à ce dispositif, n'hésitez pas à contacter le CDOS de Maine-et-Loire.



**Aurélien RAYER**  
Agent de développement  
02.41.79.02.14  
<http://maineetloire.franceolympique.com>

**Maison Départementale des Sports**  
7 rue Pierre de Coubertin  
BP 43527 - 49136 Les Ponts de Cé

Suivez-nous sur : 

[@CDOS49](#)